



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 10/2016

le 23 mars 2016

Concerne :

Remplacement des lames du fond mobile du bassin de natation des Mousquetaires – Décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

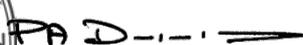
Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 3/2015	Fr.	110'000.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	105'047.30
Montant non dépensé	Fr.	4'952.70

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :





Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 7 mars 2016

ADM-1603-PAD-rc-CC-Comm10-2016-Piscine_decompte.docx

